REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**CABINET DU PRESIDENT**

***Collège chargé de l’Aménagement du Territoire et des infrastructures***

***Le Conseiller Principal***

CAB/PR/CPCATI/ /WKL/zmn/2009

**Transmis copie pour information à :**

* Madame et Monsieur les Directeurs

de Cabinet Adjoints du Chef de l’Etat

(Tous) à **Kinshasa/Gombe**

**NOTE A L’ATTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR**

**LE DIRECTEUR DE CABINET DU CHEF DE L’ETAT**

**Concerne :    40ème ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU                                     PRESIDENT KASA-VUBU.**

1. **PRESENTATION DE LA SITUATION**
   1. La République Démocratique du Congo va se souvenir pour la 40ème fois de la mort de son Premier Président, Joseph KASA-VUBU décédé à BOMA le 24 mars 1969.
   2. Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE a décidé de lui construire un Mausolée pour honorer sa mémoire. Ce Mausolée a été provisoirement réceptionné en 2006. La réception définitive de l’ouvrage par l’Etat congolais devrait intervenir le 24 mars 2009 à l’occasion du 40ème anniversaire de sa mort.
   3. Par Ordre de mission n°042/2009 signé le 10 février par votre Autorité, un des Conseillers du Collège en compagnie d’un Expert de la Présidence de la République s’est rendu à SINGINI au village LUKAMBA-BEMBA où se trouve ce Mausolée pour y faire un état des lieux. Un rapport circonstancié vous a été adressé à ce sujet.
   4. Par ailleurs, la famille de l’illustre disparu, la classe politique originaire du Bas-Congo et le Gouvernorat du Bas-Congo voudraient profiter de cet anniversaire pour remercier le Président KABILA d’avoir pris l’initiative d’honorer le feu Président Joseph KASA-VUBU en lui construisant un Mausolée.
   5. C’est un événement qui aura de répercussion politique indéniable pour le Président de la République.
2. **APPROCHE DES SOLUTIONS**
   1. Prendre l’initiative d’organiser la cérémonie commémorative à travers Son Excellence Monsieur le Président de la République ou de la Première Dame en s’y rendant sur place à SINGINI dans le Bas-Fleuve.
   2. Organiser avec la Province du Bas-Congo, une cérémonie grandiose de mémoire en dévoilant la plaque inaugurale du Mausolée. Cette plaque devra être commandée en urgence chez CHANIMETAL-KINSHASA. Cette cérémonie sera suivie de l’inauguration, par la Première Dame, de la Clinique Croix-Rouge de BOMA réhabilitée par VODACOM. C’est dans cette Clinique que le Président KASA-VUBU a rendu l’âme le 24 mars 1969 à l’âge de 52 ans.
   3. Prendre des dispositions adéquates avec le Gouvernement Central et le Gouvernorat Provincial du Bas-Congo pour  restaurer le Mausolée en :
3. Renouvelant sa peinture ;
4. Supprimant l’infiltration d’eau dans la toiture en y mettant les produits d’étanchéité ;
5. Protégeant la fondation du Mausolée par une couche de béton tout autour ;
6. Procédant aux aménagements extérieurs (pelouse, pavé, construction d’un parking, d’une paillote, d’une clôture et d’une bonne grille métallique)
7. Renouvelant la peinture sur la villa mémorial et sa dépendance ;
8. Commandant une plaque commémorative auprès de CHANIMETAL stipulant que : « CE MAUSOLEE A ETE ERIGE PAR LE PRESIDENT JOSEPH KABILA KABANGE EN MEMOIRE DU FEU PRESIDENT JOSEPH KASA-VUBU, PREMIER PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DECEDE LE 24 MARS 1969 ».
   1. Demander à l’Office des Routes d’ouvrir la route TSHELA-SINGINI longue de 20 km par un rechargement de la voie avec de la terre jaune stabilisée en attendant l’asphaltage ou le bétonnage de la voie.
   2. Le coût global de cette approche des solutions peut être évalué à +/- 500.000 USD et ventilé comme suit :

* La restauration du Mausolée (aménagement de la cour, clôture, grille d’entrée et peinture) : 150.000 USD;
* L’équipement de la Clinique Croix-Rouge de Boma rénovée : 55.000 USD ;
* La fabrication de la plaque commémorative du Mausolée : 15.000 USD ;
* La cérémonie de commémoration des 40 ans de la mort du Président Kasa-Vubu : 85.000 USD
* La remise en état de la route TSHELA-SINGINI par l’Office des Routes : 200.000 USD.

Fait à Kinshasa, le

**Pour le Conseiller Principal *en mission***

**KOTO EY’OLANGA**

Conseiller Principal au Collège chargé

des Questions Economiques, Financières et Monétaires

Min  : Cons. WETSHI

Trt  : jll

Visa  : CP KIMBEMBE

Date  : 27.02.09

File  : Note au Dircab, 40ième anniversaire de la mort du Président KASA VUBU